Genre du véhicule Marque Voit. de livraison V W	Type 1 4 7 (44 CV)*) Fiche d'homologation no CH 3852 05
MOYENS D'IDENTIFICATION "14." devant No de ch. "AB" = type du moteur	nâssis et "type 147" sur plaquette du constructeur
Signe d'identification du moteur frappé à l'arrière, s Constructeur Volkswagenwerk AG, Wolfsburg (D)	
Direction <u>h gauche</u> Assistance Frein de service hydr.,2-circ.,AV=disques/AR=e	exp.int., avertiss. Type "AB"
Frein auxiliaire optique s Frein stationn ^t . <u>méc., exp.int., sur ro</u> ues AR Transmission	Alésage 77 Course 69 nbre vit. 4 Cylindr. 1285 cm3 CV-Impot 6,54 Vitesse max. 100 km/h CV-puiss. 44 (DIN) à 4100 t/m
CARROSSERIE Forme Fourgon Nombre de places : Total 2 ; AV 2 ; milieu - ; AR	Amortissement bruit 1 pot 704x127x95
DIMENSIONS Voie Diam. braquage AV 1310 AR 1350	POIDS **) Avant Milieu Arrière TOTAL

EQUIPEMENT Equipement électrique 12 V	INDICATIONS POUR LE PERMIS DE CIRCULATION	
Feux de route 2/CR (E) Avertisseur optique oui	Genre du véhicule Voiture de livraison	
Feux de croisement 2/CR (E) Feux de position 2/A (E)	Marque & type V W 147	
Feux de gabarit Feux de bosiliard	marque & Ope	
Avertisseur 1/életrique (1-ton) Niv. sonore 93 (dB/A)	Homologation no CH 3852 05	
Essuie-glace 2/électriques (2-vit.) Lave-glace oui	Forme de la carr. Fourgon	
Feux arrières 2/R - S1 (E) Catadioptres 2/I (E)	Forme de la carr. 10d1gon	
Feux stop $\frac{2}{R} - \frac{SI}{SI} = \frac{SI}{E}$ Feux de recul $\frac{-}{-}$	Places ass. : Total 2 (2 avant)	
Feux stop 2/11 - 22 (17) Feux de recui		
$\frac{1}{2}$		
Indic, direction clign, 4/avec lampe-témoin	Charge utile 435 Cylindrée 1285 cm ³	
Av K 33216 later. — AR 2a (E)	Poids total 1345 Poids de	
	l'ensemble	
Avert, clign. Oui Lampes de travail	-	
Feux complémentaires :	1	
REMARQUES, MODIFICATION ET CONDITIONS: No de châssis du vhc. expertisé = 141 243 99 24		
REMARQUES, MODIFICATION ET CONDITIONS: No de châssis du	vhc. expertisé = 141 243 99 24	
*) Désignation interne des PTT : Petit fourgon II	•	
*) Désignation interne des PTT : Petit fourgon II	•	
*) <u>Désignation interne des PTT</u> : Petit fourgon II **) <u>Répartition de la charge</u> : selon disposition	PTT du compartiment de chargement.	
*) <u>Désignation interne des PTT</u> : Petit fourgon II **) <u>Répartition de la charge</u> : selon disposition Equipé d'un dispositif de protection derrière l	PTT du compartiment de chargement.	
*) <u>Désignation interne des PTT</u> : Petit fourgon II **) <u>Répartition de la charge</u> : selon disposition Equipé d'un dispositif de protection derrière l A partir du 1.1.72: Nouvelles jantes : 4 1/2 J x	PTT du compartiment de chargement. e siège du conducteur.	
*) <u>Désignation interne des PTT</u> : Petit fourgon II **) <u>Répartition de la charge</u> : selon disposition Equipé d'un dispositif de protection derrière l A partir du 1.1.72: Nouvelles jantes : 4 1/2 J x	PTT du compartiment de chargement. e siège du conducteur.	
*) Désignation interne des PTT: Petit fourgon II **) Répartition de la charge: selon disposition Equipé d'un dispositif de protection derrière l A partir du 1.1.72: - Nouvelles jantes: 4 1/2 J x - Variantes complémentaires de pneus: 6.00-15.4	PTT du compartiment de chargement. e siège du conducteur. 15 PR et 155 SR 15 et 165 SR 15	
*) Désignation interne des PTT: Petit fourgon II **) Répartition de la charge : selon disposition Equipé d'un dispositif de protection derrière l A partir du 1.1.72: - Nouvelles jantes : 4 1/2 J x - Variantes complémentaires de pneus: 6.00-15.4 - Nouvelles voies : AV= 1322	PTT du compartiment de chargement. e siège du conducteur. 15 PR et 155 SR 15 et 165 SR 15 AR= 1362	
*) Désignation interne des PTT: Petit fourgon II **) Répartition de la charge : selon disposition Equipé d'un dispositif de protection derrière l A partir du 1.1.72: - Nouvelles jantes : 4 1/2 J x - Variantes complémentaires de pneus: 6.00-15.4 - Nouvelles voies : AV= 1322 Remplace FH CH 3852 05 du	PTT du compartiment de chargement. e siège du conducteur. 15 PR et 155 SR 15 et 165 SR 15 AR= 1362 26.3.71	
*) Désignation interne des PTT: Petit fourgon II **) Répartition de la charge: selon disposition Equipé d'un dispositif de protection derrière l A partir du 1.1.72: - Nouvelles jantes: 4 1/2 J x - Variantes complémentaires de pneus: 6.00-15.4 - Nouvelles voies: AV= 1322 Remplace FH CH 3852 05 du Modifications à partir du	PTT du compartiment de chargement. e siège du conducteur. 15 PR et 155 SR 15 et 165 SR 15 AR= 1362 26.3.71	
*) Désignation interne des PTT: Petit fourgon II **) Répartition de la charge : selon disposition Equipé d'un dispositif de protection derrière l A partir du 1.1.72: - Nouvelles jantes : 4 1/2 J x - Variantes complémentaires de pneus: 6.00-15.4 - Nouvelles voies : AV= 1322 Remplace FH CH 3852 05 du	PTT du compartiment de chargement. e siège du conducteur. 15 PR et 155 SR 15 et 165 SR 15 AR= 1362 26.3.71 1.1.72	
*) Désignation interne des PTT: Petit fourgon II **) Répartition de la charge : selon disposition Equipé d'un dispositif de protection derrière l A partir du 1.1.72: - Nouvelles jantes : 4 1/2 J x - Variantes complémentaires de pneus: 6.00-15.4 - Nouvelles voies : AV= 1322 Remplace FH CH 3852 05 du Modifications à partir du (4.11.71) Lieu et date de l'expertise	PTT du compartiment de chargement. e siège du conducteur. 15 PR et 155 SR 15 et 165 SR 15 AR= 1362 26.3.71	
*) Désignation interne des PTT: Petit fourgon II **) Répartition de la charge : selon disposition Equipé d'un dispositif de protection derrière l A partir du 1.1.72: - Nouvelles jantes : 4 1/2 J x - Variantes complémentaires de pneus: 6.00-15.4 - Nouvelles voies : AV= 1322 Remplace FH CH 3852 05 du Modifications à partir du (4.11.71)	PTT du compartiment de chargement. e siège du conducteur. 15 PR et 155 SR 15 et 165 SR 15 AR= 1362 26.3.71 1.1.72	

Fiche d'homologation no

CH 3852 05

dB/A

104

102

100

101

100

103